

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

En millions de dirhams	juin-07	juin-06
Chiffre d'affaires	1 458,7	1 123,9
Autres produits de l'activité	(6,0)	(5,7)
<b>PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>	<b>1 452,7</b>	<b>1 118,2</b>
Achats	(609,4)	(497,6)
Autres charges externes	(112,9)	(114,9)
Frais de personnel	(95,5)	(88,4)
Impôts et taxes	(13,7)	(13,2)
Amortissements et provisions d'exploitation	(6,2)	(48,1)
Autres produits et charges d'exploitation nets	(2,0)	(3,7)
<b>CHARGES D'EXPLOITATION COURANTES</b>	<b>(839,7)</b>	<b>(765,9)</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT</b>	<b>613,1</b>	<b>352,4</b>
Cessions d'actifs	0,1	1,7
Charges de restructuration	0,0	0,0
Cessions de filiales et participations	0,0	77,0
Ecart d'acquisition négatifs	0,0	0,0
Résultats sur instruments financiers	1,1	0,3
Autres produits et charges d'exploitation non courants	(42,8)	(16,9)
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>(41,6)</b>	<b>62,1</b>
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>571,4</b>	<b>414,4</b>
Coût de l'endettement financier net	(60,9)	(57,1)
Autres produits financiers	60,4	87,5
Autres charges financières	(5,4)	(30,0)
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(6,0)</b>	<b>0,5</b>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS DES ENTREPRISES INTÉGRÉES</b>	<b>565,5</b>	<b>414,9</b>
Impôts sur les bénéfices	(154,9)	(221,1)
Impôts différés	(27,9)	(30,4)
<b>RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES</b>	<b>382,7</b>	<b>163,4</b>
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	29,7	229,0
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>412,4</b>	<b>392,4</b>
Résultat net des activités abandonnées	0,0	0,0
<b>RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>	<b>412,4</b>	<b>392,4</b>
Intérêts minoritaires	107,4	68,7
<b>RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE</b>	<b>305,0</b>	<b>323,7</b>

### Résultat net par action en dirhams :

- de base	28,0	30,0
- dilué	28,0	30,0

## BILAN CONSOLIDÉ - PASSIF

En millions de dirhams	30-juin-07	31-déc-06
Capital	1 090,0	1 090,0
Primes d'émission et de fusion	375,0	375,0
Réserves	6 834,9	6 346,2
Ecart de conversion		
Résultats net part du groupe	305,0	621,8
<b>CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)</b>	<b>8 604,9</b>	<b>8 433,0</b>
Intérêts minoritaires	743,0	819,9
<b>CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>	<b>9 347,9</b>	<b>9 252,9</b>
Provisions	37,1	39,0
Avantages du personnel	84,0	80,5
Dettes financières non courantes	1 649,4	1 651,9
• Instruments dérivés de couverture		
• Dettes envers les établissements de crédit	449,4	451,9
• Dettes représentées par un titre	1 200,0	1 200,0
• Dettes liées aux contrats de location financement		
Dettes d'impôts sur les sociétés		
Impôts différés passifs	736,6	612,1
Dettes fournisseurs non courantes		
Autres créanciers non courants	0,5	0,6
<b>PASSIF NON COURANT</b>	<b>2 507,6</b>	<b>2 384,1</b>
Provisions	50,9	107,8
Dettes financières courantes	148,7	123,2
• Instruments dérivés de couverture		
• Dettes envers les établissements de crédit	148,7	123,2
• Dettes représentées par un titre		
• Dettes liées aux contrats de location financement		
Dettes fournisseurs courants	369,7	377,4
Passifs liés aux actifs non courants détenus en vue de la vente		
Autres créanciers courants	1 985,4	1 058,4
<b>PASSIF COURANT</b>	<b>2 554,7</b>	<b>1 666,8</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>14 410,2</b>	<b>13 303,8</b>

## BILAN CONSOLIDÉ - ACTIF

En millions de dirhams	30-juin-07	31-déc-06
Goodwill	28,8	28,8
Immobilisations incorporelles	13,6	13,2
Immobilisations corporelles	2 590,4	2 493,5
Titres mis en équivalence	7 137,7	6 834,1
Autres actifs financiers	1 955,4	1 659,5
• Prêts et créances	40,7	44,5
• Actifs disponibles à la vente	1 914,7	1 615,0
Créances d'impôts sur les sociétés	-	-
Impôts différés actifs	14,7	23,1
Autres débiteurs non courants	-	-
<b>ACTIF NON COURANT</b>	<b>11 740,6</b>	<b>11 052,2</b>
Autres actifs financiers	3,7	-
• Actifs disponibles à la vente	3,7	-
Actifs non courants détenus en vue de la vente	-	-
Stocks et en-cours	219,3	228,6
Créances clients	536,3	441,6
Autres débiteurs courants	1 089,8	666,8
Trésorerie et équivalent de trésorerie	820,5	914,6
<b>ACTIF COURANT</b>	<b>2 669,6</b>	<b>2 251,6</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>14 410,2</b>	<b>13 303,8</b>

## TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

En millions de dirhams	juin-07	juin-06
Résultat net de l'ensemble consolidé	412,4	392,4
<b>Ajustements pour</b>		
Elim. des amortissements et provisions	12,2	78,0
Elim. du résultat des mises en équivalence	(29,7)	(229,0)
Elim. des profits / pertes de réévaluation (juste valeur)	-	(20,3)
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	3,6	(62,6)
Elim. des produits de dividendes	(30,3)	(15,3)
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>368,2</b>	<b>143,2</b>
Elimination de la charge (produit) d'impôts	182,8	251,4
Elimination du coût de l'endettement financier net	60,9	57,1
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt</b>	<b>611,9</b>	<b>451,7</b>
Incidence de la variation du BFR	403,6	178,1
Impôts différés	-	-
Impôts payés	(154,9)	(221,1)
<b>Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>860,6</b>	<b>408,8</b>
Incidence des variations de périmètre	-	(40,2)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(158,4)	(207,7)
Acquisition d'actifs financiers	-	-
Variation des autres actifs financiers	0,8	(0,2)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,4	1,6
Cessions d'actifs financiers	-	28,9
Dividendes reçus	245,4	206,6
Intérêts financiers versés	(60,9)	(57,1)
<b>Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>27,3</b>	<b>(68,1)</b>
Augmentation de capital	(490,0)	-
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	(327,0)	(305,2)
Dividendes payés aux minoritaires	(184,3)	(77,0)
Emission de nouveaux emprunts	2,5	-
Remboursement d'emprunts	(5,2)	(2,9)
Autres flux liés aux opérations de financement	67,6	(69,9)
<b>Flux net de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>(936,4)</b>	<b>(455,0)</b>
Incidence de la variation des taux de change	-	-
Incidence de changement des méthodes et principes comptables	(71,3)	69,9
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(119,8)</b>	<b>(44,4)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture*	797,1	299,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture*	677,3	255,4
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(119,8)</b>	<b>(44,4)</b>

\* Ce montant de trésorerie et équivalents de trésorerie n'est pas en lecture directe au niveau du bilan dans la mesure où la trésorerie est comprise dans les dettes financières courantes.

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En millions de dirhams	Capital	Primes d'émission et de fusion	Résultat non distribué	Autres réserves	Résultat net part du Groupe	Total Part du groupe	Intérêt minoritaire	Total
<b>Au 1er janvier 2006</b>	<b>1 090,0</b>	<b>375,0</b>		<b>6 185,9</b>		<b>7 650,9</b>	<b>739,4</b>	<b>8 390,3</b>
<b>Montants retraités à l'ouverture</b>	<b>1 090,0</b>	<b>375,0</b>	<b>0,0</b>	<b>6 185,9</b>	<b>0,0</b>	<b>7 650,9</b>	<b>739,4</b>	<b>8 390,3</b>
Variation nette de juste valeur des instruments financiers				251,8		251,8		251,8
<b>Total des produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres</b>				<b>251,8</b>		<b>251,8</b>		<b>251,8</b>
Variation de capital								
Dividendes distribués			(305,2)			(305,2)	(77,0)	(382,2)
Titres d'autocontrôle						0,0		0,0
Variation de périmètre						0,0		0,0
Résultat de l'exercice					323,7	323,7	68,7	392,4
Ecart de conversion						0,0		0,0
Autres variations				(8,7)		(8,7)		(8,8)
<b>Au 30 juin 2006</b>	<b>1 090,0</b>	<b>375,0</b>	<b>(305,2)</b>	<b>6 429,1</b>	<b>323,7</b>	<b>7 912,6</b>	<b>731,1</b>	<b>8 643,6</b>
<b>Au 1er janvier 2007</b>	<b>1 090,0</b>	<b>375,0</b>		<b>6 967,9</b>		<b>8 432,9</b>	<b>819,9</b>	<b>9 252,9</b>
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur				0,3		0,3		0,3
<b>Montants retraités à l'ouverture</b>	<b>1 090,0</b>	<b>375,0</b>	<b>0,0</b>	<b>6 968,2</b>	<b>0,0</b>	<b>8 433,2</b>	<b>819,9</b>	<b>9 253,2</b>
Variation nette de juste valeur des instruments financiers				194,8		194,8		194,8
<b>Total des produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres</b>				<b>194,8</b>		<b>194,8</b>		<b>194,8</b>
Variation de capital								
Dividendes distribués			(327,0)			(327,0)	(184,3)	(511,3)
Titres d'autocontrôle						0,0		0,0
Variation de périmètre						0,0		0,0
Résultat de l'exercice					305,0	305,0	107,4	412,4
Ecart de conversion						0,0		0,0
Autres variations				(1,2)		(1,2)	0,0	(1,1)
<b>Au 30 juin 2007</b>	<b>1 090,0</b>	<b>375,0</b>	<b>(327,0)</b>	<b>7 161,9</b>	<b>305,0</b>	<b>8 604,9</b>	<b>743,0</b>	<b>9 347,9</b>

### 1. Référentiel Comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.2 de la circulaire n°06/05 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 13 octobre 2005, les états financiers consolidés du Groupe SNI sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2007 et telles que publiées au 30 juin 2007.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les comptes consolidés semestriels sont établis conformément à la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire".

Le bilan d'ouverture au 1er janvier 2006 a été retraité conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 - Première adoption des IFRS, sur la base des normes et interprétations applicables au 31 décembre 2007 et telles que publiées au 30 juin 2007.

En tant que premier adoptant des IFRS, les règles spécifiques à une première adoption, telles que définies dans IFRS 1 ont été appliquées. Les options retenues, à la date de transition (1er Janvier 2006), sont les suivantes:

- les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition aux IFRS n'ont pas été retraités ;
- le montant cumulé des différences de conversion à la date de transition aux IFRS a été remis à zéro ;
- la majorité des immobilisations corporelles n'a pas fait l'objet de réévaluation excepté quelques terrains au niveau du palier ONA et de certaines constructions et installations techniques industrielles ;
- aucune filiale, entreprise associée et contrepartie du Groupe n'a adopté les IFRS à une date différente de la société mère ;
- application, conformément aux dispositions de IFRS 1, des interprétations IFRIC 1 (variation des passifs existants relatifs au démantèlement, à la remise en état et similaires).

Le Groupe a suivi les dernières publications de l'IASB et de l'IFRIC. Parmi ces dernières normes et interprétations publiées mais non encore adoptées par l'Union européenne (UE) :

- Le Groupe estime que l'application d'IFRS 8 ne devrait pas modifier de façon significative son information sectorielle par rapport à celle présentée conformément à IAS 14. La norme IFRS 8 sera appliquée au plus tard au 1er janvier 2009 ;
- Le Groupe suit actuellement les discussions de l'IFRIC concernant le projet d'interprétation D21 relatif aux contrats de construction immobilière. Ce projet d'interprétation indique que les dispositions de IAS 11 pour la comptabilisation d'un chiffre d'affaires à l'avancement, ne sont pas applicables aux contrats de promotion immobilière de vente en l'état futur d'achèvement. Le traitement comptable retenu par le Groupe pour ce type de contrat est proche de celui actuellement retenu par l'IFRIC dans son projet d'interprétation du fait des lois marocaines concernant le transfert des risques et avantages inhérents à la propriété pour ce type de contrats de promotion immobilière.

### 2. Transition aux normes IAS/IFRS

#### a. Principe général

Le Groupe doit appliquer rétrospectivement sur toutes les périodes présentées et sur son bilan d'ouverture les principes comptables qui sont en vigueur à la date de clôture des premiers états financiers IFRS.

En conséquence, le bilan d'ouverture IFRS au 1er janvier 2006 intègre les divergences suivantes par rapport au bilan au 31 décembre 2005 présenté selon les normes marocaines de consolidation :

- élimination des actifs et passifs comptabilisés sous le précédent référentiel qui ne répondent pas aux définitions ou critères de comptabilisation des IFRS ;
- comptabilisation et évaluation selon les IFRS de tous les actifs et passifs qui répondent aux définitions et critères de comptabilisation de ces normes, y compris ceux qui n'étaient pas comptabilisés sous le précédent référentiel ;
- reclassement éventuel de certaines rubriques du bilan conformément aux IFRS.

L'incidence de ces ajustements est comptabilisée directement en contrepartie des capitaux propres d'ouverture. Par exception, l'identification ou l'élimination d'incorporels acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises trouvent leur contrepartie en Goodwill.

#### b. Description des options comptables facultatives liées à la première adoption des IFRS retenues par le Groupe

Selon les dispositions et options prévues par la norme IFRS 1, le Groupe a retenu les choix suivants quant au retraitement rétrospectif des actifs et des passifs selon les normes IFRS :

#### (a) Regroupements d'entreprises

Le Groupe a choisi de ne pas retraiter rétrospectivement les regroupements d'entreprises antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2006 conformément aux dispositions de IFRS 3.

#### (b) Evaluation de certains actifs corporels à la juste valeur

Le Groupe a choisi d'utiliser l'option offerte par la norme IFRS 1 autorisant à évaluer à la date de transition l'ensemble ou seulement une partie des immobilisations corporelles à la juste valeur celle-ci correspondant au coût présumé de ces immobilisations en date de transition. A la date de préparation du bilan d'ouverture, le Groupe a fait le choix d'appliquer cette option à certains terrains principalement et à quelques constructions et installations techniques.

Pour toutes les autres normes IFRS applicables au Groupe, le retraitement des valeurs d'entrée des actifs et des passifs au 1<sup>er</sup> janvier 2006 a été effectué de façon rétrospective comme si ces normes avaient toujours été appliquées.

#### Rapprochement des capitaux propres au 1er janvier 2006 - Normes comptables marocaines/normes IAS-IFRS

RAPPROCHEMENT DES CAPITAUX PROPRES		
En millions de dirhams		
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé - normes marocaines (publié au 1er janvier 2006)</b>	<b>7 251,8</b>	<b>Note</b>
<b>Dont part du Groupe</b>	<b>6 632,3</b>	
Dont intérêts minoritaires	619,5	
<b>Ajustements de passage aux normes IAS-IFRS :</b>		
Valorisation des immobilisations corporelles	1 463,5	a
Engagement de retraite	(261,6)	b
Valorisation du stock	(5,8)	
Retraitement des contrats de location financement	28,3	
Dépréciation d'actifs	(89,7)	c
Comptabilisation des subventions d'investissement	(23,0)	
Effets de variations des cours des monnaies étrangères	13,2	
Provisions passifs	73,8	d
Valorisation des immobilisations incorporelles	(15,2)	
Retraitement des instruments financiers	(30,4)	
Autres retraitements	184,5	
Impôts différés sur les retraitements ci-dessus	(199,1)	e
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé - normes IAS-IFRS au 1<sup>er</sup> Janvier 2006</b>	<b>8 390,3</b>	
<b>Dont part du Groupe</b>	<b>7 650,9</b>	
Dont intérêts minoritaires	739,4	

(a). Il s'agit principalement de l'impact de l'application de l'approche par composants et du calcul des amortissements de manière rétrospective sur des durées d'utilité économiques différentes des durées d'amortissement retenues dans les règles locales, ainsi que la réévaluation sélective de certaines immobilisations corporelles au niveau du palier ONA conformément à l'option offerte par IFRS 1 ;

(b). Le Groupe SNI accorde à son personnel des avantages post emploi qui couvrent principalement la couverture maladie en période de retraite et les indemnités de départ en retraite. L'impact sur les capitaux propres, en date de transition, correspond ainsi à l'évaluation de l'engagement futur du Groupe au titre de ces avantages conformément aux dispositions de la norme IAS 19 « Avantages du personnel » ;

(c). L'impact correspond principalement à la prise en compte de certaines pertes de valeur d'actifs ainsi que la dépréciation de fonds commerciaux dont le montant est inférieur à 4 millions de dirhams ou ceux ne répondant pas à la définition d'un actif au sens IFRS ;

(d). Il s'agit principalement de l'impact de la décomptabilisation des provisions ne répondant pas aux critères de la norme IAS 37 « provisions, actifs éventuels et passifs éventuels » ;

(e). Il s'agit des impôts différés issus des différences temporelles taxables et déductibles ainsi que la constatation d'impôts différés sur les déficits fiscaux reportables.

Par ailleurs, les états financiers consolidés du Groupe SNI au 30 juin 2007 établis conformément aux normes internationales sont mis à votre disposition sur le site Internet suivant : [www.ona.ma](http://www.ona.ma).

Ces états comprennent outre le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variations des capitaux propres, la note aux principes comptables détaillée ainsi que la note de transition aux IAS/IFRS établie conformément aux dispositions de IFRS 1 et les notes annexes choisies conformément aux dispositions de IAS 34 pour la présentation d'une information financière intermédiaire.

## ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE DES COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2007

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire des comptes consolidés semestriels de la société SNI SA et de ses filiales (Groupe SNI) au terme du premier semestre couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2007. Lesquels comprennent le bilan consolidé, le compte de produits et charges consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres ainsi qu'un résumé des notes explicatives.

Ces comptes ont été préparés en appliquant pour la première fois par le Groupe le référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'il est résumé dans les notes explicatives. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2006 et au premier semestre 2006 retraités selon le même référentiel IFRS.

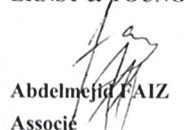
Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes consolidés semestriels sus-mentionnés ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe SNI au terme du semestre arrêté au 30 juin 2007, ni du résultat de ses opérations pour le semestre clos à cette date, conformément à la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS relative à l'information financière intermédiaire.

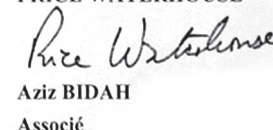
Le 28 septembre 2007

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

  
Abdelmajid FAIZ  
Associé

PRICE WATERHOUSE

  
Aziz BIDAH  
Associé